



Institut sur la gouvernance
d'organisations privées et publiques

Formation sur la gouvernance

Un outil pour améliorer l'efficacité du conseil et créer de la valeur

Chaque année, l'IGOPP offre des formations sur mesure à des centaines d'administrateurs occupant leurs fonctions au sein de plusieurs dizaines d'organisations.

En plus de pouvoir compter sur une multitude de thématiques développées au fil des années, l'IGOPP s'assure de répondre aux besoins de chaque organisation et lorsque cela est nécessaire l'IGOPP développe de nouvelles thématiques et du nouveau matériel de formation. Ainsi chaque formation est conçue exclusivement pour les besoins des administrateurs et dirigeants d'une organisation.

Les formations sur mesure sont offertes par des formateurs expérimentés et œuvrant dans différents secteurs. L'IGOPP croit qu'il est essentiel que ses formateurs aient du vécu au sein d'un conseil d'administration afin de pouvoir apporter des exemples d'expériences réelles. Ainsi, tous les formateurs actuels de l'IGOPP ont de l'expérience concrète à titre d'administrateur. Les formations de l'IGOPP permettent donc d'allier la théorie avec la pratique.

THÉMATIQUES POUVANT ÊTRE ABORDÉES

Évolution de la gouvernance || **Gouvernance créatrice de valeurs®** || Mandat du conseil
Rôle et responsabilités du conseil || Comité de ressources humaines || **Relève**
Instances de la gouvernance || **Gouvernance adaptée aux types d'organisation**
Légitimité et crédibilité || Direction et gouvernance || Présidence du conseil
Comité d'audit || **Rôle et responsabilités des administrateurs** || Démarche stratégique
Raisons d'être d'un conseil d'administration || Motivation, reconnaissance et rémunération
Officiers du conseil d'administration || Comité de gouvernance || **Gouvernance ou gestion?**
Principaux modèles de gouvernance || Système d'information et suivi de la performance
Raisons d'être d'un conseil d'administration || Fonctionnement d'un conseil d'administration
Profil de compétences || **Bénéfices et avantages d'un conseil d'administration**

LES PRINCIPALES ÉTAPES DU PROCESSUS DE FORMATION

1. Prise de contact avec le responsable du processus au sein de l'organisation pour entamer le projet de formation sur mesure
2. Réception de certains documents de gouvernance de l'organisation afin que l'IGOPP puisse se familiariser avec l'organisation
3. Appels téléphoniques individuels avec le président du conseil d'administration, le directeur général et au besoin un ou deux autres administrateurs afin d'identifier les thématiques de formation
4. Préparation du document de formation
5. Tenue de la formation
6. Évaluation de la formation par les participants

RENSEIGNEMENTS

Alexandra Boivin

› aboivin@igopp.org

› 514.439.9301

